

LE ROLE DU CEIP DE PARIS (HOPITAL FERNAND WIDAL)

Le retour d'informations :

Il dresse une **analyse locale** des cas de soumission chimique une fois par an; analyse validée par le comité Technique des CEIP et la Commission Nationale des Stupéfiants et psychotropes.

Il réalise une **analyse annuelle nationale** débouchant sur un rapport des cas de soumission chimique en France qui sera rendu public après validation de l'Afssaps

Ces résultats seront envoyés par les CEIP régionaux aux médecins cliniciens comme aux toxicologues analystes.



Le suivi de l'enquête :

Il réalise **un rapport annuel national et local**, relayés par les CEIP régionaux vers les acteurs de terrain (médecins et toxicologues).

Il est l'intermédiaire entre l'Afssaps, les CEIP régionaux et les services cliniques pour la diffusion d'alerte en cas d'apparition de molécules nouvelles impliquées dans d'éventuelles soumissions chimiques ou de nouveaux modes opératoires.